François Asselin : « Ceux qui font les lois ne connaissent rien au monde de l'entreprise »

jeudi 10 octobre 2013, par lpe

Interviewé dans le Figaro, François Asselin, Président de la CGPME Poitou-Charentes et dirigeant de l'entreprise thouarsaise de menuiserie-charpente Asselin (140 salariés) ne mâche pas ses mots à l'égard d'un législateur qu'il juge à 1000 lieues des réalités du monde de l'entreprise.

Morceaux choisis :

"*Opérant dans le secteur du bois, François Asselin doit ainsi supporter depuis trois ans une taxe affectée, égale à un pourcentage de son chiffre d'affaires, mais uniquement sur celui réalisé en bois massif… « Pas simple à calculer quand on n'est pas polytechnicien ! », soupire-t-il*."

"*Et de citer également le projet d'écotaxe pour financer le recyclage des produits dérivés du bois annoncé en mai 2013… et finalement ajourné. « Le problème c'est qu'on ne sait jamais ce qu'ils vont nous sortir du chapeau. On avance dans le brouillard en espérant éviter les coups ». Comment dans ces conditions faire un budget prévisionnel ?*"

Enfin sur le projet de réforme des retraites et surtout le compte pénibilité qui devrait être à la charge des entreprises : "*en fonction de 10 critères de pénibilités édictés par la loi (exposition au bruit, à la poussière, aux gestes répétitifs…), les salariés cumuleront des points et pourront partir jusqu'à deux ans plus tôt à la retraite. Mais qui va payer ? L'entreprise, qui est supposée « réparer ». « Comment allons-nous faire ? On voit le train arriver droit dans le mur. C'est énormissime », s'emporte-t-il. « On alerte, et en face personne ne réagit. Le drame de ce pays est que ceux qui font les lois, ne connaissent rien au monde de l'entreprise »*."

L'article, écrit par Marie-Cécile Renault est à consulter sur le site du Figaro.